



**SODIM**

Société de développement de l'industrie maricole inc.

*Récupération et mise en valeur des secteurs  
coquilliers du sud de la Gaspésie*

*Document de synthèse et de recommandations*

---

*Dossier n° 710.38*

*Rapport commandité par la SODIM*

*Octobre 2005*

**RÉCUPÉRATION ET MISE EN VALEUR DES SECTEURS COQUILLIERS  
DU SUD DE LA GASPÉSIE**

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE ET DE RECOMMANDATIONS**

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MARICOLE INC.  
(SODIM)**

**Octobre 2005**



## TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Listes des tableaux	1
1. Bref rappel du contexte du projet	2
2. Résultats des travaux réalisés	2
3. Constats – Analyse	4
4. Scénario de coûts pour une usine de dépuraton	5
5. Potentiel de création d’emplois	7
6. Conclusion	8
Références	10

## LISTES DES TABLEAUX ET ANNEXE

Tableau 1 : Coûts estimés pour la correction des sources de pollution par secteur	3
Tableau 2 : Biomasse estimée de mye par secteur selon Roy et al. (2003)	4
Tableau 3 : Évaluation des coûts d’aménagement d’une usine de dépuraton de la mye relativement à deux scénarios possibles	6
Tableau 4 : Estimation des coûts d’opération d’une usine de dépuraton de la mye traitant un volume de 150 tonnes annuellement	7
Tableau 5 : Nombre d’emplois pouvant être créés par secteur pour les différentes étapes précédant la mise en marché tel qu’évalué par ADRA Groupe Conseil (2003)	7
Tableau 6 : Estimation du nombre d’emplois pouvant être créés en lien avec des activités myicoles	8
Annexe 1 : Composition du comité de suivi en date de février 2003	11

## **1. BREF RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET**

Le projet de récupération et de mise en valeur des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie a été initié à la fin des années 1990 par Environnement Canada et le CRCDD. L'objectif poursuivi par Environnement Canada a été, depuis son début, de nature sociale et environnementale en conformité avec son mandat. Quant au CRCDD, il a vu dans ce projet l'espoir de relever l'économie de la région et créer de l'emploi.

Différentes études à la base de ce projet font état de la ressource des secteurs coquilliers de la Gaspésie. La première, réalisée par Biorex en 1992, évalue la biomasse exploitable de 13 secteurs coquilliers de la Gaspésie à 1 651 tonnes métriques de mollusques, cela sans surexploitation de la ressource. On estimait alors à 80 le nombre d'emplois pouvant être créés par l'implantation d'une usine de transformation de la mye.

Puis, en 1999, le Centre spécialisé des pêches présentait, au CRCDD et à la SODIM, un mémoire visant à faire valoir la possibilité de réouverture de ces secteurs. Le mémoire évaluait alors les retombées économiques à 3 M\$ pour les cueilleurs, et à environ 10 M\$ pour l'industrie de la transformation, sans compter la possibilité de transformer davantage. On supposait aussi que le nombre d'emplois potentiels pourrait dépasser les prévisions de 1993 en augmentant la productivité naturelle des sites par des techniques de mariculture pouvant doubler ou tripler le potentiel de récolte. Le Centre spécialisé des pêches évaluait la création d'emplois entre 500 et 700 sur une période de 5 ans. Avec ces chiffres en main, la mise en valeur de cette importante ressource est devenue une priorité pour la région.

En 2000, Pesca Environnement déposait le rapport d'une étude mise de l'avant par le comité ZIP Baie des Chaleurs et ayant pour objectif l'identification des secteurs coquilliers ayant le meilleur potentiel de réouverture à la cueillette. Les éléments considérés lors de cet exercice basé sur une revue de la littérature ont été l'abondance de la ressource (selon les données disponibles), l'importance des sources de pollution ainsi que l'intérêt de la communauté pour la cueillette des myes. Treize secteurs ont ainsi été classifiés comme ayant un fort ou un bon potentiel de réouverture. Lors de l'analyse de la situation, la principale problématique identifiée s'est avérée être la fermeture des secteurs à la cueillette en raison de contamination bactériologique. L'assainissement des secteurs et leur réouverture avaient donc été considérés comme étant l'avenue la plus plausible pour l'exploitation et la mise en valeur de la ressource.

Sur la base des retombées économiques et de la création d'emplois attendus de l'exploitation des gisements coquilliers, le gouvernement du Québec a donc accepté d'investir jusqu'à 2,2 M\$ pour l'assainissement des secteurs. Cet investissement a été consenti avec un objectif précis de création d'emplois et de diversification de l'économie dans le cadre d'un plan de relance de la Gaspésie.

## **2. RÉSULTATS DES TRAVAUX RÉALISÉS**

En janvier 2000, un agent de projet a été engagé par la SODIM afin de piloter le projet de récupération et de mise en valeur des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Un comité de consultation a été créé pour l'encadrement de ce projet. Il a été formé de vingt-six représentants

d'une douzaine de ministères et organismes (Annexe 1) ayant des intérêts différents et complémentaires. En tenant compte de l'ensemble des intérêts représentés au comité, les retombées attendues du projet devaient dépasser les seuls aspects de développement économiques et s'étendre aux volets sociaux, environnementaux et maricoles.

La poursuite du projet a été fondée sur les recommandations de Pesca qui a établi une cotation au potentiel de réouverture des secteurs coquilliers selon les quatre critères suivants : l'intérêt du public pour la cueillette récréative, la superficie des bancs et l'abondance présumée de la ressource, les sources connues de pollution ponctuelle et diffuse et les correctifs et les coûts estimés pour l'élimination des sources de pollution. Neuf des treize secteurs classifiés comme ayant un fort ou un bon potentiel de réouverture ont fait l'objet de la poursuite des études soit ; Nouvelle, Carleton, Clapperton, Pointe-Verte, Bonaventure, Port-Daniel, Grand Pabos, Malbaie et Douglastown.

Quatre études ont été engagées, pour un coût total de 268 500 \$, afin d'orienter la prise de décision quant à l'assainissement des secteurs. En premier lieu, des travaux ont été menés afin d'identifier les sources de pollution, proposer des solutions correctrices et estimer le coût de l'assainissement pour chacun des secteurs. Puis, en parallèle avec ces travaux, l'inventaire des gisements de myes a été effectué ainsi qu'une analyse du potentiel myicole des barachois du sud de la Gaspésie afin d'obtenir des données concrètes et à jour concernant les secteurs coquilliers de la région. Dans certains secteurs, des relevés bactériologiques de l'eau ont également été effectués par Environnement Canada afin d'orienter les travaux d'assainissement le cas échéant.

Les coûts estimés pour la correction des sources de pollution pour l'ensemble des huit secteurs étudiés atteignent près de 3,1 M\$. Le détail est présenté ci-après :

**Tableau 1 : Coûts estimés pour la correction des sources de pollution par secteur**

Secteur coquillier	Coût d'assainissement*			
	Domestique <sup>1</sup>	Commerce et institution	Agricole <sup>3</sup>	Total
Nouvelle	156 290 \$	207 900 \$ <sup>2</sup>	148 895 \$	513 085 \$
Carleton-centre	21 550 \$	0 \$	207 795 \$	229 345 \$
Maria (Pointe-verte)	114 500 \$	0 \$	61 815 \$	176 315 \$
Maria (Clapperton)	189 070 \$	30 000 \$ <sup>1</sup>	85 495 \$	304 565 \$
Bonaventure	187 200 \$	0 \$	2 000 \$	189 200 \$
Baie du Grand Pabos	166 600 \$	0 \$	1 000 \$	167 600 \$
Rivière Malbaie	524 400 \$	86 000 \$ <sup>1</sup>	0 \$	610 400 \$
Rivière Saint-Jean	699 200 \$	208 000 \$ <sup>1</sup>	0 \$	907 200 \$
<b>Total</b>	<b>2 058 810 \$</b>	<b>531 900 \$</b>	<b>507 000 \$</b>	<b>3 097 710 \$</b>

\* Le coût inclut les contingences mais excluent les taxes

Sources : 1. Roche, 2. BPR, 3. MAPAQ

Selon l'inventaire des populations de myes, réalisé dans les neuf secteurs priorités, la biomasse commerciale totale exploitable annuellement est d'environ 150 tonnes. Le tiers de cette biomasse se rattache au gisement du barachois de Malbaie. Le détail est présenté ci-après :

**Tableau 2 : Biomasse estimée de mye par secteur selon Roy *et al.* (2003)**

Secteur coquillier	Biomasse totale (tm)	Biomasse commerciale évaluée <sup>1</sup> (tm)	Biomasse commerciale exploitable annuellement <sup>2</sup> (tm)
Nouvelle	490	227	32
Carleton-centre	6	2	0,3
Maria (Pointe-verte)	30	8	1,1
Maria (Clapperton)	1,3	0	0
Bonaventure	36	28	4
Port-Daniel	288	155	22
Baie du Grand Pabos	189	97	14
Rivière Malbaie	495	386	55
Rivière Saint-Jean <sup>3</sup>	281	172	25
<b>Total</b>	<b>1 816</b>	<b>1 073</b>	<b>153</b>

1. Biomasse des myes ayant une taille égale ou supérieure à 51 mm.

2. Compte tenu du fait que les myes prennent en moyenne 7 ans avant d'atteindre la taille commerciale, une exploitation durable de la ressource ne devrait pas récolter plus d'un septième de la biomasse de taille commerciale annuellement.

3. Il est à noter que le secteur de l'estuaire de la rivière Saint-Jean est ouvert à la cueillette sous condition du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai.

### 3. CONSTATS – ANALYSE

Les résultats des différentes études ont mis en lumière la nécessité de revoir les retombées socioéconomiques associées à différents scénarios d'avancement du projet. En effet, l'analyse des coûts associés à la correction des sources de pollution et les données d'inventaire nous ont révélé que :

- les coûts d'assainissement sont plus élevés que ceux anticipés;
- la biomasse n'est pas aussi importante que prévue;

et donc que

- le nombre d'emplois associés à la cueillette et à la transformation de la ressource serait moindre qu'escompté.

Sur la base de ces constats, le Groupe Conseil ADRA a été chargé de réaliser une étude économique afin d'évaluer les retombées associées à différents scénarios d'intervention, dont la mise en opération d'une usine de dépuración.

L'analyse socioéconomique, effectuée avec des données concrètes de biomasse, de coûts d'assainissement, de superficies disponibles à la myiculture et des valeurs estimées des coûts de dépuración, a permis d'identifier de nouvelles orientations pour la mise en valeur des secteurs coquilliers. Le scénario permettant de garantir les meilleures retombées économiques à court terme s'avère être l'implantation d'une usine de dépuración. Cette conclusion est venue appuyer la décision de revoir les orientations du projet.

Bien que l'intérêt de l'assainissement des secteurs ne se limite pas aux seules espérances de retombées économiques, le contexte du projet nous incite à favoriser l'option de la mise en opération d'une usine de dépuración car c'est le choix le plus prometteur en terme d'emplois directs et le moins coûteux pour le projet. Les gains environnementaux et les retombées sociales

de l'assainissement des secteurs devront être davantage documentés avant de pouvoir justifier des investissements de l'ordre de 3 millions \$. Il est à noter que cette orientation convient à la majorité mais non à l'ensemble des représentants du comité de consultation. Ainsi, les organismes notamment voués à la protection de l'environnement n'y trouvent pas leur compte.

Il faut rappeler que la mise en œuvre des interventions d'assainissement serait conditionnelle à deux facteurs, soit : 1) la participation de tous les propriétaires ciblés par les mesures correctives et 2) l'accord, par la population locale, que la ressource soit exploitée de façon commerciale afin d'optimiser la création d'emplois. D'autre part, les risques liés à une intervention d'assainissement sont non négligeables, particulièrement en regard au maintien de la qualité de l'eau à long terme. En effet, rien ne garantit que toutes les sources de contamination diffuses peuvent être identifiées et corrigées et surtout que de nouvelles installations ou activités ne viendront pas compromettre le respect des critères de salubrité des eaux coquillères dans le futur. Mentionnons aussi que compte tenu des étapes requises avant l'approbation d'ouverture d'un secteur, la création d'emplois liés à la cueillette de la mye ne se ferait, au mieux, qu'à la troisième année suivant la correction de toutes les sources de contamination.

Dans cette optique, la mise en place d'une unité de dépuración devient la solution la plus cohérente en terme de création d'emplois liés à l'exploitation de la mye en Gaspésie. Sous réserve des orientations régionales et de réglementation reliée à la gestion de la ressource, l'accessibilité à un traitement de dépuración permettrait l'exploitation de l'ensemble de la biomasse disponible dans les secteurs de la Gaspésie. Selon ADRA (2003), la cueillette de cette biomasse représente un potentiel d'environ 17 emplois sur le terrain, 15<sup>1</sup> en usine de dépuración et 34 en usine de transformation (Tableau 5). Mentionnons toutefois que la mise en place d'une usine de dépuración ne peut être réalisée dans le cadre de la mesure gouvernementale « récupération et mise en valeur des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie ». En effet, ce projet a pour objectif spécifique de permettre la réouverture des secteurs coquilliers en éliminant la contamination bactériologique provenant principalement des installations septiques déficientes de résidences isolées.

Soulignons que l'analyse économique a aussi démontré que des activités mycoles pourraient accroître de façon importante la production commerciale de myes et la création d'emplois. Toutefois, étant donné les connaissances restreintes relatives à l'élevage de la mye, cette activité ne peut, pour l'instant, démontrer une rentabilité. Il demeure tout de même intéressant et nécessaire d'approfondir la recherche et le développement dans ce domaine afin de favoriser l'essor de l'industrie de la mye et conduire à de nouvelles retombées économiques. Les emplois pouvant être créés en lien avec la production de myes par des activités d'élevage varient en fonction des superficies mises en culture.

#### **4. SCÉNARIO DE COÛTS POUR UNE USINE DE DÉPURACIÓN**

Il existe deux scénarios possibles pour la mise sur pied d'une usine de dépuración de la mye en Gaspésie. Le premier scénario consiste en l'adaptation de l'usine de dépuración de la moule située à Gaspé et opérationnelle depuis l'automne 2003. Compte tenu que les périodes de récolte des deux espèces sont complémentaires, l'intégration du traitement des deux espèces dans la même usine pourrait permettre d'accroître la rentabilité des installations existantes. Ce scénario

---

<sup>1</sup> Selon d'autres sources, le nombre d'emplois en usine de dépuración serait plutôt de 6.

est celui qui demande le moins d'investissement initial. Toutefois, dans l'hypothèse où l'usine de Gaspé se limiterait à procéder à la dépuración, la localisation géographique de cette usine implique le transport de la ressource cueillie dans la baie des Chaleurs vers l'usine de dépuración à Gaspé puis vers l'usine de transformation dans le Bas-Saint-Laurent. De plus, en période optimale de cueillette et de mise en marché de la mye (juillet, août), le traitement de dépuración à cet emplacement pourrait être compromis par la présence d'algues toxiques dans le secteur de la prise d'eau de l'usine. En effet, selon les données historiques de l'ACIA, l'échantillonnage de la chair des mollusques pour la présence des phytotoxines a révélé que la fréquence et la durée des épisodes de toxicité sont beaucoup plus importantes dans la baie de Gaspé et sur le côté nord-est de la péninsule Gaspésienne que dans la Baie de Chaleurs.

Le deuxième scénario possible pour la mise sur pied d'une usine de dépuración de la mye en Gaspésie est celui de la construction d'une toute nouvelle usine. Ce scénario permettrait de choisir le meilleur emplacement relativement au lieu de cueillette de la ressource, à son lieu de transformation ainsi qu'à l'occurrence d'algues toxiques. Le but étant de réduire les coûts de transport et de favoriser le choix d'un emplacement qui puisse permettre une alimentation en eau de bonne qualité tout au long de la période de cueillette de la mye qui s'étend d'avril à novembre.

L'estimation des coûts en capitaux de ces deux scénarios est présentée au tableau 3.

**Tableau 3 : Évaluation des coûts d'aménagement d'une usine de dépuración de la mye relativement à deux scénarios possibles**

<b>Scénario 1 : Adaptation d'une usine de dépuración de la moule</b>	
<i>Mécanique et électricité du procédé</i>	38 300 \$
<i>Coûts indirects</i>	5 800 \$
<b>Total</b>	<b>44 100 \$</b>
<b>Scénario 2 : Bâtisse et prise d'eau neuve</b>	
<i>Prise d'eau de mer / station de pompage<sup>1</sup></i>	200 000 \$
<i>Génie civil &amp; architecture (1 920 pi carrés)</i>	300 000 \$
<i>Mécanique et électricité du procédé</i>	139 300 \$
<i>Coûts indirects</i>	96 000 \$
<b>Total</b>	<b>735 300 \$</b>

Source : SODIM

1. Estimation pour la dépuración de 9 100 kg/semaine avec des besoins en eau de 750 l/min.

La mise en opération d'une usine de dépuración comporte évidemment des coûts. L'estimation des coûts d'opération d'une usine de dépuración de la mye traitant un volume de 150 tonnes annuellement est présentée au tableau 4 à la page suivante.

Le fait d'adjoindre l'usine de dépuración de la mye à une usine de transformation déjà opérationnelle aurait comme avantage d'amortir les coûts d'opération compte tenu du fait que la main-d'œuvre, ainsi que les autres postes de dépenses, seraient distribués sur l'ensemble des opérations de l'entreprise.

**Tableau 4 : Estimation des coûts d’opération d’une usine de déuration de la mye traitant un volume de 150 tonnes annuellement**

Poste budgétaire	Coût estimé
Salaires *	49 280 \$
(1 contremaître, 5 manœuvres)	
Avantages sociaux	7 392 \$
Coûts annuels en eau salée	9 171 \$
Électricité	1 600 \$
Entretien	1 600 \$
Permis d'opération	7 000 \$
Administration (0,22 \$/kg)	33 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>109 043 \$</b>

\* Basés sur une estimation conservatrice de potentiel de création d’emploi

## 5. POTENTIEL DE CRÉATION D’EMPLOIS

La mise en opération d’une usine de déuration de la mye pourrait permettre la cueillette commerciale de la ressource dans l’ensemble des secteurs. Le nombre d’emplois créés est fonction de la biomasse disponible. Le tableau 5 présente les emplois pouvant être créés par secteur pour les différentes étapes précédant la mise en marché de la mye en ne considérant que l’exploitation de la biomasse naturelle.

**Tableau 5 : Nombre d’emplois pouvant être créés par secteur pour les différentes étapes précédant la mise en marché tel qu’évalué par ADRA Groupe Conseil (2003)**

Secteur	Biomasse commerciale naturelle exploitable annuellement (tm)	Emplois			Total
		Cueillette <sup>1</sup>	Déuration <sup>2</sup>	Transformation <sup>3</sup>	
Nouvelle	32	4	4	8	16
Malbaie	55	9	6	18	33
Autres secteurs (excluant St-Jean)	41	4	5	8	17
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>34</b>	<b>66</b>

1. Calculé en fonction de 110 jours de travail annuel avec un rendement de 80 kg/personnel/jour.

2. En fonction de 9 470 kg/saison de myes traitées par employé. Selon différentes sources, ce rendement pourrait être sous-évalué.

3. Des études ont démontré que pour 1 emploi en mer, 2 emplois en usine sont créés. Il est à noter qu’il n’y a pas d’usine de transformation de la mye en Gaspésie. Il existe une usine dans le Bas-Saint-Laurent.

Comme mentionné précédemment, l’élevage de mye peut accroître de façon considérable la biomasse disponible à la récolte. Un accroissement de la biomasse se traduit par la création d’un plus grand nombre d’emplois. Le tableau 6 présente le nombre d’emplois pouvant être créés par l’accroissement de la biomasse via des activités mycoles dans les secteurs ayant le meilleur potentiel selon Biorex (2002).

**Tableau 6 : Estimation du nombre d'emplois pouvant être créés en lien avec des activités mycoles**

Secteur	Biomasse produite <sup>1</sup> (tm)	Emplois			Total
		Myiculture	Dépuration <sup>2</sup>	Transformation <sup>3</sup>	
Nouvelle	52	9	6	18	33
Malbaie	19	3	2	6	11
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>44</b>

1. Cette approche d'estimation est conservatrice et est basée sur la mise en culture de 20 % de la superficie présentant un potentiel pour la myiculture et une récolte annuelle sur 1/5 de la surface avec un taux de récupération de 25 %. Dans ADRA (2003), l'approche la plus optimiste estime la production annuelle à plus de 10 fois celle présentée ici.
2. En fonction d'un rendement par employé de 9 470 kg/saison. Selon différentes sources, ce rendement pourrait être sous-évalué.
3. Des études ont démontré que pour 1 emploi en mer, 2 emplois en usine sont créés. Il est à noter qu'il n'y a pas d'usine de transformation en Gaspésie. Il existe une usine dans le Bas-Saint-Laurent.

## 6. CONCLUSION

L'ensemble de l'information acquise relativement à la mise en valeur des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie nous permet de dresser certains points saillants et de formuler des recommandations.

### Compte tenu que :

- La biomasse naturelle des gisements de myes ne justifie pas l'assainissement des secteurs dans l'optique de création d'emplois tel qu'initialement prévu lors des engagements pour le projet de mise en valeur des secteurs coquilliers;
- La mise en place d'une unité de dépuracion comporte de nombreux bénéfices, autant en ce qui concerne la garantie de l'exploitation de la ressource mycole, la gestion de la cueillette, que la création d'emplois;
- Selon ADRA, le scénario de mise en opération d'une usine de dépuracion a un potentiel de création d'environ 66 emplois liés à la cueillette, à la dépuracion et à la transformation de la ressource.

Il apparaît que l'assainissement des secteurs coquilliers dans une perspective de création d'emplois reliées à l'exploitation de la ressource mycole n'est pas opportun. Toutefois la valorisation de la ressource et la création d'emplois est possible via la mise en place d'une unité de dépuracion de la mye en Gaspésie. De plus, la mise en œuvre de projets de nature expérimentale visant l'élevage de la mye s'avère une avenue de développement favorisant les retombées économiques de la mise en valeur des secteurs coquilliers. Aussi, les retombées sociales et environnementales de l'assainissement des secteurs pourraient être documentées afin de justifier, le cas échéant, les investissements nécessaires qui seraient susceptibles de s'harmoniser à la perspective gouvernementale actuelle de la politique de l'eau.

## **Il est donc proposé :**

- D'engager, à court terme, des démarches auprès de promoteurs privés afin de les informer des opportunités d'affaires liées à l'exploitation de la mye dans un scénario de « dépuración »;
- D'inviter les organismes à vocation de développement économique à porter une attention toute particulière à un projet qui viserait l'implantation d'une usine de dépuración de la mye dans la région;
- D'inviter les organismes à vocations environnementales et sociales à valoriser auprès des instances gouvernementales les retombées que pourrait avoir l'assainissement des secteurs;
- De poursuivre, à l'échelle expérimentale, les travaux visant une meilleure connaissance des paramètres biologiques, environnementaux, techniques et économiques liés à l'élevage de la mye.

## RÉFÉRENCES

- ADRA, 2003. *Projet de récupération et de mise en valeur des secteurs coquilliers – Analyse socioéconomique de l'exploitation de la mye dans le sud de la Gaspésie*. Rapport final. 55 p.
- Biorex, 1992. *Estimation des stocks commerciaux de mollusques et analyse de scénarios visant l'accroissement de l'exploitation des secteurs coquilliers sur le territoire Bas Saint-Laurent/Gaspésie*. Alliance des pêcheurs professionnels du Québec. Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. 80 p.
- Biorex, 2002. *Étude des caractéristiques biophysiques, des usages et du potentiel myicole de six barachois du sud de la Gaspésie*. Rapport final – Parties I et II. 151 p.
- BPR Groupe-Conseil, 2003. *Camping aux Flots Bleus. Assainissements des eaux usées*. Rapport technique préliminaire. 13 p. + annexes.
- Centre spécialisé des Pêches, 1999. *Mémoire d'identification de projet (MIP) préliminaire présenté au comité SODIM/CRCD*.
- Pesca Environnement, 2000. *Classification des secteurs coquilliers de la Baie-des-Chaleurs/Gaspésie sud selon leur potentiel de réouverture*. 96 p. + annexes.
- Roche, 2001. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G2.2 – Bassin rivière Nouvelle*. Rapport d'étude final. 60 p. + annexes.
- Roche, 2001. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G3.1 – Carleton centre*. Rapport d'étude final. 46 p. + annexes.
- Roche, 2003. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G22.5 – Estuaire de la rivière du Portage. G22.6 – Estuaire de la rivière Malbaie*. Rapport d'étude final. 73 p. + annexes.
- Roche, 2003. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G21.2 – Baie du Grand Pabos*. Rapport d'étude final. 55 p. + annexes.
- Roche, 2003. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G10.4 – Secteur de Bonaventure*. Rapport d'étude final. 46 p. + annexes.
- Roche, 2003. *Scénarios d'assainissement des secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie. Secteur G24.2 – Estuaire de la rivière Saint-Jean*. Rapport d'étude final. 46 p. + annexes.
- Roy, I., M. Giguère, S. Brulotte, M. Gagnon. 2003. *Évaluation de douze gisements de mye commune (Mya arenaria) du sud de la Gaspésie*. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2569. 139 p.

## ANNEXE 1 : COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI EN DATE DE FÉVRIER 2003

Représentant	Organisme
Monsieur Sylvain Lafrance	Société de développement de l'industrie maricole
Madame Isabel Calderon	Société de développement de l'industrie maricole
Monsieur Gilbert Scantland	Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Monsieur Didier Dufour	Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Monsieur Michel Chouinard	Zone d'intervention prioritaire (Z.I.P.) Baie-des-Chaleurs
Madame Isabelle Hubert	Zone d'intervention prioritaire (Z.I.P.) Îles-de-la-Madeleine
Monsieur Claude Langlois	Environnement Canada - Direction de la protection de l'environnement
Madame Francine Perron	Environnement Canada - Direction de la protection de l'environnement
Monsieur Michel Lemay	Pêches et Océans Canada – Bureau régional Gaspésie
Monsieur Charley Cyr	Pêches et Océans Canada - Institut Maurice-Lamontagne
Monsieur Michel Giguère	Pêches et Océans Canada - Institut Maurice-Lamontagne
Monsieur Vincent Malouin	Pêches et Océans Canada – Bureau régional Gaspésie
Monsieur Pierre Lauzier	Pêches et Océans Canada - Direction des politiques et économique
Madame Marie-Josée Beaulieu	Agence canadienne d'inspection des aliments
Monsieur Rénald Méthot	Ministère affaires municipales et de la métropole
Monsieur Alain Roseberry	Ministère affaires municipales et de la métropole - Direction des infrastructures
Monsieur Marcel Landry	Ministère des Régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Monsieur Léon Després	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Monsieur Claude Forest	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Monsieur Benoit Thomas	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec - Centre aquicole marin de Grande-Rivière
Monsieur Bernard Racine	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Monsieur Donald Roussy	Ministère de l'Environnement du Québec
Monsieur Stanley Georges	Société Faune et Parc du Québec
Monsieur Laurent Millot	Centre spécialisé des pêches
Monsieur Jean-Claude Hallé	Centre spécialisé des pêches
Madame Marie-Lyne Larrivée	Centre spécialisé des pêches